CERTIFIE CONFORME

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

① BILAN — ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2024

Désignation de l'entreprise : A2L CONSULTANTS — 1 2

Adresse de l'entreprise : 8 rue de tocqueville 75017 PARIS — Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET * : 4 3 4 0 7 6 4 4 4 0 0 0 3 4 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 3 0 0 9 2 0 2 4

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	52 648	7 943
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	65 941	34 860
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		71
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières *	BH	BI		13 491
		TOTAL (II)	BJ	BK	118 589	56 366
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY		765 656
		Autres créances (3)	BZ	CA		241 027
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD	CE		
		Disponibilités	CF	CG		88 661
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		1 804
		TOTAL (III)	CJ	CK		1 097 148
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	118 589	1 153 513

Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② **BILAN — PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051-SD 2024

Désignation de l'entreprise : A2L CONSULTANTS — Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 24 000)	DA	24 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	2 400
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	426 931
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	7 687
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	461 018
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	40 000
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	56 659
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	111 825
	Dettes fiscales et sociales	DY	477 488
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	6 524
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	692 496
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 153 513

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	692 496
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2024

A2L

Société par actions simplifiée au capital de 24 000€

Siège Social : 8 rue de Tocqueville - 75 017 Paris

RCS Paris 434 076 444

ARRETE DES COMPTES AU 30 SEPTEMBRE 2024

Annexe

Aux comptes annuels présentée en Euro

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 153 513.43 €.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 7 686.94 €.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. Principes et conventions générales

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

2. Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017.

- Les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 174 955 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	56 046	4 545		60 591
Immobilisations corporelles	77 238	23 564		100 802
Immobilisations financières	6 059	7 503		13 562
TOTAL	**139 342**	**35 612**		**174 955**

Amortissements et provisions d'actif = 118 589 €

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	49 831	2 817		52 648
Immobilisations corporelles	50 164	15 777		65 941
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	**99 995**	**18 594**		**118 589**

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concess.brevets licences	60 591	52 648	7 943	de 1 à 3 ans
Instal./agenc.divers	1 883	1 883	0	5 ans
Mat.bureau &informatique	4 139	4 139	0	de 3 à 5 ans
Materiel informatique	94 780	59 919	34 860	de 3 à 5 ans
TOTAL	**161 393**	**118 589**	**42 804**	

Etat des créances

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	13 491		
Actif circulant & charges d'avance	1 008 487	1 008 487	
TOTAL	**1 021 977**	**1 008 487**	

Provision pour dépréciation

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	1 928			1928	0
Comptes financiers					
TOTAL	***1928***			1928	***0***

Produits à recevoir par postes du bilan

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	379 211
Autres créances	15 303
Disponibilités	
TOTAL	**394 514**

Trésorerie et équivalent de trésorerie

Trésorerie	30/09/2024
Disponibilités	88 661.10
TOTAL	***88 661.10***

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance d'un montant de 1 804€ ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 24 000 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1200	20	24 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	***1200***	***20***	***24 000***

Etat des dettes = 692 496 €

Etat des dettes	Montant total	A un an	A plus d'un an
Etablissements de crédit	40 000	40 000	
Dettes financières diverses	56 659		56 659
Fournisseurs	111 825	111 825	
Dettes fiscales & sociales	477 488	477 488	
Dettes sur immobilisations			
Autres dettes	6 524	6 524	
Produits constatés d'avance			
TOTAL	***692 496***	***635 837***	***56 659***

Charges à payer par postes du bilan = 151 432 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	59 652
Dettes fiscales & sociales	91 780
Autres dettes	
TOTAL	***151 432***

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 1 813 955 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	1 813 955	100,00 %
TOTAL	***1813 955***	***100.00 %***

Résultat d'exploitation : le résultat d'exploitation ressort à - 198 073 €

Les charges de services extérieurs, de salaires et de charges sociales constituent l'essentiel des charges de l'exercice.

Résultat financier : le résultat financier ressort à - 998 €

Résultats exceptionnels : le résultat exceptionnel à 0 €

Impôt sur les bénéfices :

Le résultat fiscal de l'exercice au 30 septembre 2024 est déficitaire. Il n'y a pas d'impôt sur les sociétés.

Effectif :

L'effectif moyen est composé de 16.9 personnes de 6 apprentis et de 1 stagiaire.

Evènements post-clôture :

Néant

A2L CONSULTANTS
Société par actions simplifiée au capital de 24.000 euros
Siège social : 8 rue de Tocqueville 75017 PARIS
RCS PARIS 434 076 444

PROCES VERBAL DE DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 31 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le trente-et-un mars,

Monsieur Bertrand DULLIN, Président et représentant permanent de CAP ING, associé unique de la société A2L CONSULTANTS, Société par actions simplifiée au capital de 24.000 euros dont le siège social est 8 rue de Tocqueville 75017 PARIS, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro B 434 076 444 a pris les décisions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION
L'associé unique, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice social clos le 30 septembre 2024, approuve tels qu'ils lui ont été présentés dans leur totalité les comptes annuels arrêtés à cette date se soldant par un bénéfice de 7 686,94 euros.

L'associé unique, donne au président quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME RESOLUTION
Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'associé unique, prend acte que les comptes de l'exercice ne prennent en charge la somme correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

TROISIEME RESOLUTION
L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant un bénéfice net comptable de 7 686,94 euros, en totalité au compte report à nouveau.

Conformément aux dispositions légales, l'associé unique prend acte qu'il n'y a pas eu de distribution intervenue au cours des trois derniers exercices.

QUATRIEME RESOLUTION
L'associé unique donne tous pouvoirs aux porteurs d'une copie ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, le Président a dressé et signé le présent procès-verbal.

CAP ING SAS,
Représentée par Bertrand DULLIN
Président, représentant permanent
de CAP ING,
Associé unique de la société A2L CONSULTANTS

CAP ING SAS,
Représentée par Bertrand DULLIN
Président, représentant permanent
de CAP ING,
Président de la société A2L CONSULTANTS